

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2015**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 19

MINISTERE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1. BILAN TECHNIQUE	11
3.2. BILAN FINANCIER	15
3.3. PERSPECTIVES	15
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	18
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	18
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	21
6. PROGRAMME 256: RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLES	25
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	27
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	29
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	31
7. PROGRAMME 257: RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE, GEOLOGIQUE ET MINIER	33
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	35
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	35
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	36
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	37
8. PROGRAMME 258: RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL	39
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	41
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	41

8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	42
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	43
9.	PROGRAMME 259: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	45
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	47
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	47
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	48
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	49
	ANNEXE	51
	TABLEAU DE BUDGETISATION	53

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

En cette troisième année d'élaboration du budget par programme par les administrations, les PPA enrichis de l'expérience des deux premières années d'exécution, et plus particulièrement de l'élaboration du premier Rapport Annuel de performance, vont dans le sens de la révision du cadre de la performance dans des programmes stabilisés. Ce qui doit permettre de boucler le premier cycle programmatique (2013-2015) avec des objectifs, des indicateurs et des cibles plus adéquats, dont le suivi aisé et l'évaluation constructive aideront à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale de développement DSCE.

Comme pour les années précédentes, le Projet de Performance des Administrations comprend trois principales articulations :

- La première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations par les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE, présente le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;
- La deuxième partie relative au contenu des programmes présente à tour de rôle les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Il existe une convergence d'objectifs entre les missions assignées au MINRESI et certains points d'ancrage du DSCE. Ces objectifs portent sur les points suivants :

- la modernisation de l'appareil de production. Il s'agit de :
 - rendre accessibles et disponibles les facteurs de production, notamment les intrants agricoles ;
 - promouvoir l'accès aux innovations technologiques à travers notamment le renforcement de la liaison recherche/vulgarisation ;
 - développer la compétitivité des filières.
- la poursuite des objectifs visant à favoriser et à encourager la recherche, l'exploitation et la transformation des ressources minérales, en améliorant la connaissance des investisseurs privés nationaux et étrangers sur le potentiel géologique et minier du pays, et en mettant à leur disposition des cartes et données géologiques fiables;
- le développement des infrastructures dans le domaine des bâtiments et travaux publics ; il s'agit de mettre un accent particulier sur la recherche en matériaux locaux.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Les missions du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) sont définies dans le Décret N° 2012/383 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

Dans ce cadre, le MINRESI est chargé :

- de l'animation, de la coordination et du contrôle des activités de recherche scientifique sur toute l'étendue du territoire, en vue de la promotion du développement économique, social et culturel ;
- de la valorisation, de la vulgarisation et de l'exploitation des résultats de la recherche, en liaison permanente avec tous les opérateurs des secteurs de l'économie nationale et avec les départements ministériels et organismes intéressés ;
- de la coopération internationale en matière de recherche scientifique et de l'innovation en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures, le Ministère de l'Enseignement Supérieure et les Administrations concernées ;
- de la veille technologique en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi de la recherche dans le domaine des pharmacopées traditionnelles, en liaison avec le Ministère de la Santé Publique et les Départements Ministériels concernés.

Pour accomplir ses missions, le MINRESI dispose des structures opérationnelles placées sous sa tutelle. Il s'agit de:

- l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD).

Créé par Décret N° 96/05 du 12 mars 1996, puis réorganisé par le Décret N° 2002/23 du 6 septembre 2002, l'IRAD a pour mandat d'assurer la conduite des activités de Recherche visant la promotion du développement agricole, dans les domaines des productions végétales, animales, halieutiques, forestières et dans le domaine de l'environnement, ainsi que des technologies alimentaires et agro-industrielles.

l'Institut National de Cartographie (INC).

Créé par Décret N° 92/049 du 24 Mars 1992 et réorganisé par Décret N° 2003/162 du 27 Juin 2003, l'INC a pour missions d'exécuter les travaux relatifs à la cartographie (géodésie, photogrammétrie, topographie, rédaction cartographique, etc.) et à la télédétection, de délimiter les frontières internationales et des unités administratives, et de conduire la recherche géographique.

l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP).

Créé par Décret N° 2002/250 du 31 octobre 2002, l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) est un établissement public administratif qui a pour objet d'assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les effets de rayonnements ionisants.

l'Institut de Recherches Médicales et d'Etude de Plantes Médicinales (IMPM).

Créé par Décret N° 79/495 du 04 décembre 1979 et réorganisé par le Décret N°93/215 04 août 1993, l'IMPM a pour mission d'élaborer et d'exécuter des programmes de recherche fondamentale et appliquée, ainsi que d'assurer le développement de la recherche, dans toutes les disciplines médicales en vue de l'amélioration des conditions de santé, par une meilleure connaissance des aspects pathologiques, thérapeutiques, préventifs et nutritionnels des populations.

- l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM).

Créé par Décret N° 79/495 du 04 décembre 1979, l'IRGM a pour mission d'élaborer des programmes et de réaliser des recherches en vue d'une meilleure maîtrise des données géologiques, hydrologiques, énergétiques et minières du pays.

la Mission de Promotion des Matériaux Locaux (MIPROMALO).

Créée par Décret N° 90/1353 du 18 Septembre 1990, la MIPROMALO a pour mission de valoriser l'emploi des matériaux fabriqués localement en vue de réduire les coûts de réalisation des équipements nationaux.

- le Centre National d'Education (CNE).

Issu de la transformation de l'Institut National d'Education (INE) en 1976, le Centre National d'Education (CNE) a pour vocation de répondre aux besoins de l'amélioration permanente du système éducatif camerounais. Il se veut un outil stratégique de réflexion prospective, de recherche et de coordination des politiques éducationnelles du pays.

- Le Comité National de Développement des Technologies (CNDT).

Créé par Décret N° 78/109 du 1^{er} Avril 1978, modifié et complété par le Décret N° 82/126 du 18 Mars 1982. Le CNDT est un organisme de coordination, de réflexion et d'information en matière de transfert et de développement des technologies.

A ces structures, il faut ajouter les organismes de recherche partenaires et en coopération que sont le Centre International de Coopération en Recherche Agricole pour le Développement

(CIRAD), la Société Internationale de Linguistique (SIL), le Centre Internationale Africain de Recherche sur Bananier Plantain (CARBAP), l'Institut Internationale de Recherche en Agriculture Tropicale (IITA), le Centre International de Recherche en Agroforesterie (ICRAF), l'institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), et le World Vegetable Center (AVRDC) etc....

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de recherche scientifique et d'innovation, le MINRESI affiche en 2014 jusqu'au 30 septembre, un bilan de réalisations prometteur au niveau de l'administration de la recherche et de ses structures opérationnelles.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Les développements qui suivent portent sur l'évaluation de l'exécution physique par programme et par action.

3.1.1 Programme 1 : Recherche et Développement Agricoles

Avec pour responsable, le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), **Dr. WOIN Noé**. L'objectif global de ce programme est de contribuer à l'amélioration de la productivité et des productions agricoles, à travers l'exécution de vingt-huit activités de recherche dans divers domaines, à savoir :

- cultures annuelles ;
- cultures pérennes ;
- système de production, économie et sociologie rurales ;
- productions animales et halieutiques ;
- forêt et environnement ;
- conservation et gestion des ressources génétiques.

Ainsi, l'IRAD a élaboré les activités en vue de l'augmentation et la diversification de manière significative de la production de semences améliorées pour faire face à une demande de plus en plus croissante des agriculteurs et éleveurs.

Rendu au 30 septembre 2014, les résultats suivants ont entre autres été obtenus :

1. Densification de la production des semences améliorées de matériel végétal

- **Maïs (hybrides et composites)** : il est attendu au 31 décembre 2014 une production de 530 tonnes de maïs, dont 30 tonnes d'hybride et 500 tonnes de composite. A date, 15 hectares de maïs hybrides et 83 hectares de maïs composites ont été effectivement semés pour environ 812 tonnes de semences attendues, dont 12 tonnes d'hybrides et 800 tonnes de composites.
- **Manioc** : il est attendu au 31 décembre 2014, une production de 5 000 000 de boutures. A date, 5 hectares de manioc sont effectivement mis en culture, soit environ 750 000 boutures.
- **Riz NERICA** : 3 hectares mis en culture, pour une récolte attendue d'environ 100 tonnes

de semences.

- **Sorgho** : les travaux sont en cours pour la mise en culture.
- **Soja** : 5 hectares mis en culture, pour une récolte attendue d'environ 20 tonnes de semences.
- **Haricot/Niébé** : 3 hectares mis en culture, pour une récolte attendue d'environ 10 tonnes de semences.

Bananiier plantain : champs semencier de 20 hectares mis en culture, pour une récolte attendue d'environ 100 000 rejets, à raison de 5 000 rejets par hectare.

2. Densifier la production des semences améliorées de matériel animal

- **Poissons** : il est attendu au 31 décembre 2014, la production de 500 000 alevins. A date, 10 étangs sont effectivement entretenus.
- **Aulacodes** : 100 parentaux acquis sur les 800 attendus.
- **Poussins d'un jour** : 250 parentaux acquis pour 25 000 poussins attendus.
- **Semences bovines** : 05 taureaux acquis pour 200 doses par mois.
- **Bovins à viande** : 30 vaux acquis pour 300 attendus.
- **Porcelets de races améliorées** : 200 parentaux acquis pour 2000 porcelets attendus.
- **Production des crevettes** : mise en place de 06 bacs pour éclosion pour la production de 10 000 semences de crevettes.

3. Densification de la production des semences améliorées des cultures de rentes

- **Cacao** : il est attendu au 31 décembre 2014, l'entretien effectif de 10 hectares de champs semenciers. A date, les 10 hectares de champs sont effectivement entretenus pour 100 000 cabosses attendues.
- **Café arabica** : mise en pépinière effective de 10 000 graines, pour 06 hectares de champs semenciers.
- **Hévée** : entretien effectif des collections, pour la production d'environ 3 000 000 de graines.
- **Palmier à huile** : entretien effectif des collections, pour 25 000 plants attendus.
- **Café robusta** : entretien effectif des parcs à bois, pour 3 000 boutures attendues.

4. Densification de la production des semences améliorées pour forêts de plantations

- **Acacia Sénégal** : mise en pépinière effective des graines, pour 02 tonnes de gomme attendues.
- **Bois d'œuvre** : mise en pépinière effective des graines, pour 20 000 plants attendus
- **Okok** : entretien effectif des bacs de bouturage, pour 20 000 boutures attendues.

5. Vulgarisation des résultats et acquis scientifiques.

- **Emissions radio et télé diffusées** : organisation effective de 03 émissions radio sur les 06 passages dans les médias attendus au 31 décembre 2014.
- **Journées porte-ouvertes (JPO)** : 04 journées effectivement organisées sur les 04 prévues.
- **Affiches, posters** : 06 posters effectivement conçus sur les 10 affiches et/ou posters prévus.

- **Participation aux foires et expositions** : participation effective à 03 foires et expositions sur les 03 prévues.
- **Insertions publicitaires** : 01 document de publicité commandé sur les 02 prévus.
- **Fiches techniques et dépliants** : 10 supports de fiches techniques et dépliants conçus et produits sur les 20 prévus.

A titre de rappel, le MINRESI a engrangé d'autres résultats à travers l'IRAD, notamment :

- 22 Brevets (Certificats d'Obtention Végétale) : 7 variétés de maïs, 3 variétés d'arachides, 2 variétés de niébé, 2 variétés de manioc, 2 variétés de patate douce, 5 variétés de cotonnier, 1 variété de sorgho ;
- 8 variétés de cacaoyers résistantes à la maladie et dont le rendement en milieu paysan se situe entre 2 et 3 tonnes à l'hectare.
- 5 nouvelles variétés de manioc sélectionnées

Par ailleurs, les Centres Régionaux de Recherche et d'Innovation (CRRI) ont poursuivi leurs activités de vulgarisation des résultats de la recherche agricole auprès des populations. Dans ce cadre, nous pourrions citer entre autres :

- la vulgarisation du riz pluvial NERICA dans les Régions du Centre, de l'Extrême-Nord et du Sud ;
- la vulgarisation de l'élevage des porcs de race dans les Régions du Centre et de l'ouest ;
- le renforcement des capacités des producteurs des pépiniéristes de la Région du Littoral sur « les Techniques de multiplication rapide et en masse du matériel végétal du bananier plantain (*Musa spp*) par la méthode des plants issus des fragments de tige (PIF) » ;
- la vulgarisation des techniques de production des poissons d'étang dans la Région de l'Ouest.

A ceci s'ajoute l'organisation des Journées d'Excellence de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (JERSI) dans les dix régions, dont le lancement a eu lieu dans la Région de l'Extrême-Nord, du 15 au 16 Mai 2014 à Maroua.

3.1.2 Programme 2 : Recherche et développement technologique, géologique et minier

Piloté par le Directeur Général de l'Institut National de Cartographie (INC), **M. ELIMBI MBOTTA Martin**, assisté de : **Dr. HELL Joseph Victor** (IRGM), **Prof. CHINJE MELO Uphie** (MIPROMALO) et **Dr. LIKIBY BOUBAKAR** (CNDT). Ce programme a pour objectif global d'accroître la production cartographique, l'information géologique et minière, et de renforcer le développement des technologies.

Rendu au 30 septembre 2014, l'Institut National de Cartographie (INC) a procédé dans le cadre de la production cartographique, à l'acquisition des photographies aériennes couleur sur environ 70 000 km² dans la Région de l'Extrême-Nord et une partie du Nord, à l'acquisition d'une chaîne moderne de cartographie numérique et à la collecte des données gravimétrique dans la Région de l'Extrême-Nord sur 45 000 km². En ce qui concerne l'acquisition du gravimètre, la procédure de passation du marché est en cours. Dans le cadre de la production de l'information géographique, les rapports du comité scientifique sur l'élaboration des monographies des départements du Mayo-Sava, du Mayo-Kani et du Logone et Chari sont disponibles. Les

données hydro pédologiques, ont été collectées dans les départements du Mayo-Danay et du Mayo-Kani, dans le cadre de l'étude et de la cartographie des risques d'inondation dans la Région l'Extrême-Nord.

La MIPROMALO, dans le cadre de la valorisation et de la vulgarisation des matériaux locaux, a procédé à l'élaboration et à la transmission à l'ANOR des Normes sur les briques cuites. Elle a également procédé à la prospection de sept (07) gisements de matières premières (latérites, pouzzolane) dans les municipalités ayant reçu les presses PGT2D.

1.1.3 Programme 3: Recherche et développement social

Avec pour tête de file le Directeur de l'Institut de Recherches Médicales et d'Etudes des Plantes Médicinales (IMPM), **Prof. ESSAME OYONO Jean Louis**. Il sera assisté par **Dr. SIMO Augustin** (ANRP) et **Dr. TAMANDJONG Elisabeth** (CNE). L'objectif global de ce programme est de renforcer la recherche en sciences sociales, sciences médicales et sanitaires et sciences humaines, ainsi que de développer la surveillance des applications à caractère industriel et de protéger l'environnement contre les effets des rayonnements ionisants.

Dans le cadre de la recherche en santé humaine, des travaux de laboratoire en vue de la mise au point des Médicaments Traditionnels Améliorés (MTA) sont en cours. Par ailleurs après l'acquisition d'un terrain d'une superficie de quatre (04) hectares à Mfou, les travaux en vue de la création d'un jardin botanique sont suffisamment avancés.

En ce qui concerne la recherche en sciences humaines et sociales, les études portant sur compréhension de certains problèmes sociaux de l'heure sont en cours, il s'agit de :

- La recrudescence de la criminalité ;
- L'accès à la propriété foncière et autonomisation de la femme en milieu rural au Cameroun ;
- La santé scolaire, alimentation et performances scolaires au Cameroun ;
- La décentralisation, opportunités socio-économiques et stratégies de lutte contre la pauvreté dans les communes au Cameroun ;
- L'impact socio-économique et culturel des catastrophes naturelles au Cameroun.

3.1.4 Programme 4 : Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur Recherche et innovation

Placé sous la responsabilité de **Mme EBELLE ETAME Rebecca Madeleine**, Secrétaire Général du MINRESI, ce programme a pour objectif

S'agissant de l'amélioration du cadre et des conditions de travail, le MINRESI a procédé à l'acquisition de trois (03) véhicules berlines de fonction, l'acquisition du matériel informatique et de bureau. Les marchés relatifs aux autres activités sont en cours.

Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement managérial, juridique et législatif des activités de recherche et du renforcement de la coopération scientifique, plusieurs documents de politique et de pilotage des activités de recherche sont en cours d'élaboration à savoir : la révision de la stratégie ministérielle, l'élaboration du Plan Directeur de la Recherche, l'élaboration d'un document guide du suivi et évaluation de la mise œuvre des conventions de

coopération scientifique internationale et intersectorielle et de l'assistance technique, l'élaboration des stratégies de valorisation et de vulgarisation des résultats de recherche, l'élaboration d'un document guide de suivi et évaluation de la mise en œuvre des programmes et projets de recherche scientifique. A terme, il est attendu un renforcement du cadre institutionnel du MINRESI, pour permettre une meilleure planification, programmation et évaluation des activités de recherche.

En ce qui concerne la promotion de la culture scientifique, les préparatifs de l'organisation de la deuxième édition de la Rentrée Scientifique sont achevés, les procédures de passation de marchés pour l'élaboration des actes des JERSIC ainsi que ceux relatifs à l'équipement en matériel et mobilier de l'Académie des Sciences sont en cours.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

■ 3.3. PERSPECTIVES

3.3.1 Perspectives du Programme 1 : Recherche et développement agricole :

Au niveau de la recherche agricole il s'agira de: renforcer les activités de recherche visant en général l'augmentation de la production agricole et la diversification des productions d'importance économique ; évaluer les risques de vulnérabilité et mesures d'adaptation liées aux changements climatiques ; transformer et conserver les produits agricoles et agro-alimentaires. A cet effet, l'IRAD envisage de mettre en œuvre vingt-huit (28) projets de recherche dans les domaines suivants :

- Cultures annuelles ;
- Cultures pérennes ;
- Forêt et environnement ;
- Système de production économie et sociologies rurales ;
- Production animales et halieutiques ;
- Conservation et gestion des ressources génétiques.

Depuis 2013, l'IRAD est en restructuration dans le cadre du Contrat Plan validé. En outre, un appui significatif lui est octroyé à travers :

- Les fonds FODECC pour les semences de pré-base de caféiers et de cacaoyers ;
- Les fonds issus du Contrat Désendettement/Développement (C2D) pour l'économie de la recherche ;
- Les fonds de recherche sur base compétitive pour une approche de financement de la recherche privée et pour la valorisation des résultats de la recherche auprès des producteurs.

Les dix (10) Centres Régionaux de Recherche et de l'Innovation (CRRRI) ont organisé les Journées Régionales de Recherche Scientifiques et d'Innovation (JORES). Ils continuent d'intensifier les actions de valorisation et de vulgarisation des résultats de la recherche qui consiste pour l'essentiel en la diffusion des paquets technologiques et l'assistance des utilisateurs des résultats de la recherche (GIC, OPA et autres).

3.3.2 Perspectives du Programme 2 :

L'IRGM va améliorer avec l'appui de la coopération japonaise, la surveillance du Mont Cameroun, des lacs à risque, particulièrement le lac Nyos où sont installées trois colonnes fonctionnelles de dégazage. Il va aussi poursuivre la surveillance des sites des grands projets en vue de la prévention des risques sismiques, ainsi que la surveillance environnementale des zones minières.

De nouvelles stations solarimétriques seront installées à Maroua, Mokolo, Bertoua, Ambam, Yaoundé, Douala, Fombot, Bamenda, Garoua et Kribi.

Des stations hydrométriques seront installées dans les bassins côtier et du Congo. Quant aux stations sismiques, seront installées le long de la ligne du Cameroun.

L'IRGM va poursuivre l'étude des bassins sédimentaires en partenariat avec la Société Nationale des Hydrocarbures et les Universités.

Pour la recherche cartographique et géographique, il sera question de poursuivre la réalisation du réseau géodésique national et la cartographie de base (référentiel cartographique du Cameroun) au 1/50 000, la production des plans numériques des villes du Cameroun (Douala, Garoua, Bafoussam), et la finalisation de la construction de la barrière de l'INC. Il sera aussi question de contribuer à l'aménagement urbain et à la maîtrise de l'expansion de certaines grandes métropoles du pays en commençant par Yaoundé, avec la production de la carte numérique de la localité à l'échelle 1/10 000, la cartographie des terres arabes dans la Région du Nord-Ouest, l'élaboration de fichiers de localités du Littoral assorti des dictionnaires de villages, la conception, l'élaboration des monographies départementales et l'étude d'aménagement des zones urbaines et périurbaines. Il sera aussi procédé à l'identification et à la cartographie des zones à risques du Cameroun, la collecte et la mise à disposition des informations sur les variations climatiques. Les activités de valorisation et de vulgarisation des résultats de la recherche cartographique et géographique se poursuivront par la création d'un géoportail.

Dans le domaine du développement des Technologies, le CNDT veillera sur la production, la collecte, le traitement et la diffusion de l'information sur les technologies et l'appui au développement des technologies dans les secteurs prioritaires que sont notamment l'agriculture, la biodiversité et les énergies renouvelables.

Dans le cadre de l'utilisation des matériaux locaux, un accent particulier sera mis sur la valorisation, en créant de nouveaux sites pour la fabrication des briques cuites. La MIPROMALO va contribuer à la construction des logements sociaux par l'installation de deux usines industrielles de fabrication de briques cuites à PK 17 Douala et à Ebebdà et renforcera ses capacités au niveau des laboratoires.

3.3.3 Perspectives du Programme 3 : Recherche et Développement Social

Au niveau de la Recherche Médicale, l'IMPM consolidera ses actions sur les recherches sur le paludisme et le VIH/SIDA. Le partenariat au niveau de la médecine traditionnelle sera renforcé et la première phase de production à grande échelle de certains médicaments pour les populations sera réalisée. Plus concrètement, l'IMPM produira au cours de cette année des kits pour la prise en charge du paludisme à domicile. Par ailleurs, L'Institut va poursuivre la réhabilitation et l'équipement des laboratoires de référence pour les maladies émergentes et

réémergentes (VIH–Sida, les fièvres Ebola et hémorragiques).

Au niveau de la Protection Radiologique, l'acquisition d'un matériel de détection des radiations, d'un Kit de contrôle qualité des appareils de radiologie médicale et d'un matériel d'intervention en situation d'urgence radiologique augure des actions concrètes de très grande envergure. Prioritairement, celles-ci seront axées sur:

- le contrôle de qualité des générateurs des rayonnements ionisants ;
- la surveillance radiologique ;
- le contrôle des industries et en milieu hospitalier, afin de faire respecter la réglementation sur la sécurité radiologique et assurer la protection des travailleurs sous rayonnement ionisant. ;
- le contrôle des denrées alimentaires à l'import-export ;
- la dosimétrie de l'environnement au Cameroun.

Le CNE va orienter ses actions en sciences sociales et humaines sur les problèmes de l'heure, à savoir : la jeunesse et l'emploi, les mouvements migratoires et leur incidence sur le développement, les changements climatiques, l'éducation scolaire et familiale.

3.3.4 Perspectives du Programme 4 : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur Recherche et Innovation :

L'organisation de la cinquième édition des JERSIC, la révision de la stratégie à périmètre ministérielle, la poursuite du renforcement des capacités infrastructurelles du MINRESI et la sécurisation des bâtiments du MINRESI et des Centres Régionaux en vue d'améliorer les conditions et le cadre de travail du personnel. A ceci, il faudra ajouter certaines études, notamment :

- l'Etude en vue de l'Elaboration du Plan Directeur de la Recherche scientifique au Cameroun ;
- l'Elaboration des stratégies de valorisation et de vulgarisation des résultats de recherche ;
- l'Etude sur l'impact économique des activités de valorisation et de vulgarisation des résultats de recherche dans les dix régions ;
- l'Elaboration d'un document guide de suivi et évaluation de la mise en œuvre des programmes et projets de recherche scientifique ;
- la mise en place d'une plateforme interactive d'échanges scientifiques avec la diaspora camerounaise ;
- l'Enquête statistique sur les indicateurs de la science, la technologie et l'innovation au Cameroun.

La mise en œuvre de ces études vise l'amélioration de l'environnement managérial, juridique et législatif des activités de recherche du MINRESI.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

La recherche-développement constitue en ce début de millénaire un enjeu majeur dans la mesure où la maîtrise de la science et de la technologie n'a jamais eu autant d'impact sur le développement économique, social et culturel des nations.

Conscient des enjeux et afin d'atteindre les objectifs visés par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le MINRESI a élaboré une Stratégie ministérielle qui est ancrée au DSCE et à la Vision Cameroun horizon 2035.

L'objectif stratégique du MINRESI est de *densifier la recherche et d'assurer l'innovation*.

La contribution du MINRESI à l'atteinte des objectifs du DSCE se fait suivant l'axe INDS-4 Densification de la recherche au développement et de l'innovation, avec pour points d'ancrage :

- INDS-4.2 Renforcement de la recherche agricole ;
- INDS-4.3 Renforcement de la recherche géologique et minière ;
- INDS-4.4 Renforcement de la recherche en sciences humaines et sociales ;
- INDS-4.5 Renforcement de la promotion des matériaux locaux.

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La mise en œuvre des programmes du sous-secteur Recherche et Innovation se fera suivant une pyramide de responsabilités à quatre niveaux : la coordination stratégique, la coordination administrative, la coordination technique et la coordination opérationnelle.

5.1 La coordination stratégique

La coordination stratégique des activités de recherche, sera assurée par Madame le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, principal ordonnateur du budget. Elle oriente et valide le cadre stratégique et budgétaire des programmes, en désigne les responsables et approuve les rapports annuels de mise en œuvre.

5.2 La coordination administrative

La coordination administrative des programmes relève du ressort de compétence du Secrétaire Général du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. En sa qualité de Chef de l'administration et de Président du Comité de Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-Evaluation (PPBS), elle coordonne le processus d'élaboration des programmes.

5.3 La coordination technique

La coordination technique est assurée par les responsables de programmes, chacun en ce qui le concerne est chargé de :

- coordonner l'élaboration de son programme ;
- formuler la stratégie programme ;
- arbitrer le contenu du programme ;
- rendre compte de la performance globale du programme.

5.4 La coordination opérationnelle

La coordination opérationnelle quant à elle est assurée par les coordonnateurs des actions, aidés en cela par les différents intervenants du domaine de l'action. A ce titre il leur incombe :

- d'identifier les activités, les tâches et opérations à mettre en œuvre dans le cadre de l'action, pour l'atteinte des objectifs de l'action et du programme ;
- d'évaluer le coût de l'action ;
- de programmer l'exécution physique et financière des activités et des tâches ;
- d'assurer le suivi de l'exécution desdites activités ;
- de rendre compte de la performance globale de l'action

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 256

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLES						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01 RECHERCHE EN PRODUCTIONS VÉGÉTALES ET SYLVICOLES	Accroître le nombre de paquets technologiques issus des résultats de la recherche utiles à l'amélioration de la compétitivité des filières des productions végétales et sylvicoles	Nombre de paquets technologiques innovants produits	10	19	Rapport annuel de mise en oeuvre du programme	
02 RECHERCHE EN PRODUCTIONS ANIMALES ET HALIEUTIQUES	Accroître le nombre de paquets technologiques issus des résultats de la recherche utiles à l'amélioration de la compétitivité des filières de productions animales et halieutiques	Nombre de paquets technologiques innovants produits	20	30	Rapport annuel de mise en oeuvre du programme	
03 RECHERCHE POUR LA CONSERVATION ET LA GESTION DE LA BIODIVERSITE	Accroître le nombre de résultats de la recherche utiles à la gestion durable des ressources génétiques et de leur environnement	Nombre de nouvelles accessions/races introduites dans la banque des gènes	10	16	Rapport annuel de mise en oeuvre du programme	
04 VULGARISATION ET VALORISATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE AGRICOLE	Accroître le nombre de résultats de la recherche agricole valorisés et vulgarisés	Nombre de résultats de la recherche agricole valorisés et vulgarisés	20	30	Rapport annuel de mise en oeuvre du programme	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 257

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE, GEOLOGIQUE ET MINIER						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01 RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE	Améliorer les connaissances sur les ressources minières, hydrologiques et énergétiques	Cartes thématiques (cartes géologiques, cartes minières, cartes hydrologiques, cartes hydrogéologiques, cartes des risques naturels...)	8	16	Rapport annuel de mise en oeuvre du programme	
02 RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE GEOGRAPHIQUE ET CARTOGRAPHIQUE	Accroître la production cartographique et de l'information géographique sur les ressources naturelles	Nombre de cartes topographiques à l'échelle 1/50 000	15	290	Rapport annuel de mise en oeuvre du programme	
04 MISE EN ŒUVRE DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE	Accroître le nombre de technologies valorisées et vulgarisées	Nombre de technologies valorisées et vulgarisées	2	10	Rapport annuel de mise en oeuvre du programme	
05 VALORISATION ET VULGARISATION DES MATERIAUX LOCAUX	Accroître l'utilisation des matériaux locaux dans la réalisation des infrastructures	Nombre de paquets technologiques produits et diffusés	3	7	Rapport annuel de mise en oeuvre du programme	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 258

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RECHERCHE EN SANTÉ HUMAINE	Nombre de résultats de recherche applicables dans le domaine de la santé	Nombre de résultats de recherche applicables dans le domaine de la santé	32	36	Rapport annuel de mise en oeuvre du programme
02	RENFORCEMENT DE LA RADIO PROTECTION DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT	Améliorer le seuil de protection des personnes, les biens et l'environnement contre les effets nocifs des rayonnements ionisants	TSA1 (Domaine Thématique de Sécurité Radiologique)	1,6	2,5	Rapport annuel de mise en oeuvre du programme
			TSA2 (Domaine Thématique de Sécurité Radiologique)	0,6	2,5	Rapport annuel de mise en oeuvre du programme
			TSA3 (Domaine Thématique de Sécurité Radiologique)	0,3	2,5	Rapport annuel de mise en oeuvre du programme
			TSA4 (Domaine Thématique de Sécurité Radiologique)	0,5	2	Rapport annuel de mise en oeuvre du programme
			TSA5 (Domaine Thématique de Sécurité Radiologique)	0,6	2	Rapport annuel de mise en oeuvre du programme
			TSA6 (Domaine Thématique de Sécurité Radiologique)	0	2	Rapport annuel de mise en oeuvre du programme
03	RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES	Accroître le nombre de résultats de la recherche en sciences humaines et sociales utiles au développement de l'homme et de la société	Nombre de résultats de recherche utiles au développement de l'homme et de la société	10	20	Rapport annuel de mise en oeuvre du programme

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 259

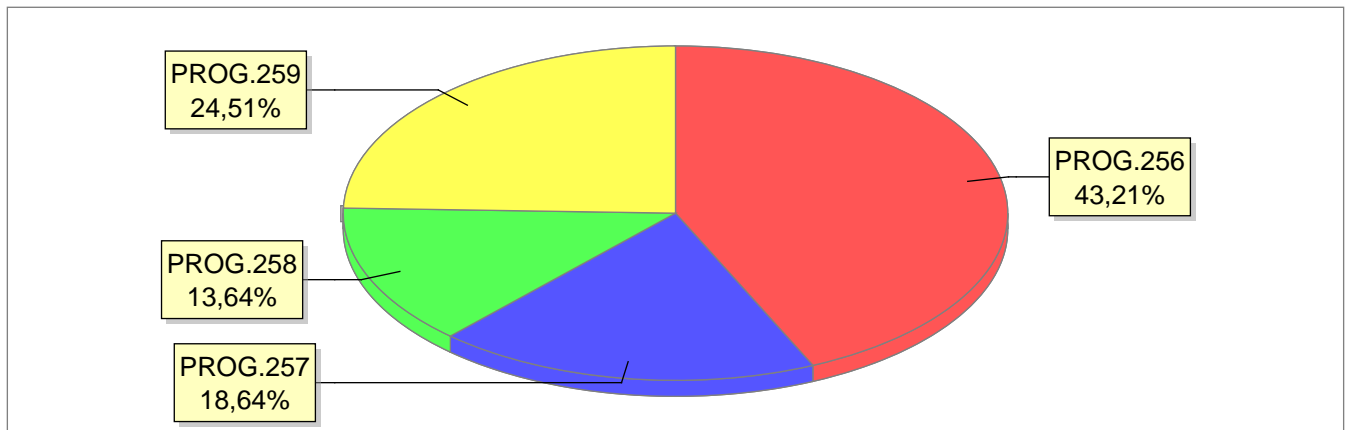
GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Coordination et suivi des activités des services du MINRESI	Assurer l'exécution optimale de la Feuille de route du MINRESI	Niveau d'exécution de la feuille de route ministérielle	75	100	Rapport annuel d'activité
02	Etudes stratégiques et planification au MINRESI	Améliorer la qualité et l'efficacité de la programmation et de la planification des activités de recherche	Nombre de documents de politiques de la recherche élaborés	3	10	Rapport annuel de mise en oeuvre de la recherche
04	Gestion financière et budgétaire	Assurer la bonne exécution financière des Programmes du MINRESI	Nombre de documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	4	4	
06	Amélioration du cadre et des conditions de travail au MINRESI	Doter les services du MINRESI en infrastructures et équipements adéquats	Proportion de personnels disposant d'un poste de travail équipé	80	100	

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

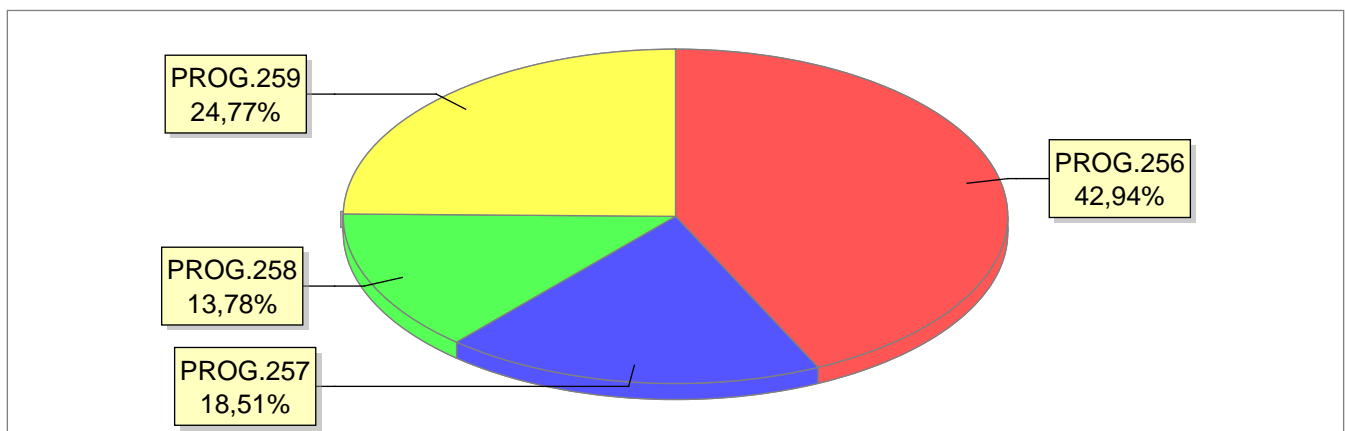
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
256	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLES	2 745 500 000	2 745 500 000	3 301 015 000	3 201 015 000	6 046 515 000	5 946 515 000
257	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE, GEOLOGIQUE ET MINIER	1 172 475 000	1 172 475 000	1 435 095 000	1 390 095 000	2 607 570 000	2 562 570 000
258	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL	1 078 612 000	1 078 612 000	829 700 000	829 700 000	1 908 312 000	1 908 312 000
259	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	2 350 413 000	2 350 413 000	1 079 190 000	1 079 190 000	3 429 603 000	3 429 603 000
TOTAL		7 347 000 000	7 347 000 000	6 645 000 000	6 500 000 000	13 992 000 000	13 847 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 256

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Dr. NOE WOIN
Directeur Général de l'IRAD

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans le cadre de la mise en uvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), l'Etat du Cameroun, en ce qui concerne le secteur agricole, entend passer à « l'agriculture de seconde génération ». Pour atteindre cet objectif, le sous-secteur recherche et innovation pour sa part, entend à travers le programme Recherche et Développement Agricoles, accroître le nombre de paquets technologiques issus de résultats de la recherche utiles à l'amélioration de la productivité et des productions agricoles.

La mise en oeuvre de ce Programme se fera à travers les Actions suivantes :

- Recherche en productions végétales et sylvicoles ;
- Recherche en productions animales et halieutiques ;
- Recherche pour la conservation et la gestion de la biodiversité ;
- Valorisation et vulgarisation des résultats de la recherche agricole.

Cadre institutionnel de mise en uvre : Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ; Centre Régionaux de Recherche et de l'Innovation (CRRRI) ; Centre Africain de Recherches sur Bananiers Plantains (CARBAP).

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître le nombre de paquets technologiques issus des résultats de la recherche utiles à l'amélioration de la productivité et des productions agricoles.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de paquets technologiques innovants produits et diffusés	nb	2012	40	2016	65

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RECHERCHE EN PRODUCTIONS VÉGÉTALES ET SYLVICOLES
- ACTION 02:** RECHERCHE EN PRODUCTIONS ANIMALES ET HALIEUTIQUES
- ACTION 03:** RECHERCHE POUR LA CONSERVATION ET LA GESTION DE LA BIODIVERSITE
- ACTION 04:** VULGARISATION ET VALORISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE AGRICOLE

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

PROGRAMME 1: RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLES

La mise en uvre de ce Programme se fera à travers les Actions suivantes :

- Recherche en productions végétales et sylvicoles ;
- Recherche en productions animales et halieutiques ;
- Recherche pour la conservation et la gestion de la biodiversité ;

- Valorisation et vulgarisation des résultats de la recherche agricole.

Cadre institutionnel de mise en uvre : Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ; Centre Régionaux de Recherche et de l'Innovation (CRRRI) ; Centre Africain de Recherches sur Bananiers Plantains (CARBAP).

ACTION 1 : Recherche en productions végétales et sylvicoles

Dans le cadre de la mise en uvre de cette action, il s'agira d'accroître le nombre de paquets technologiques issus des résultats de la recherche utiles à l'amélioration de la compétitivité des filières des productions végétales et sylvicoles. Pour ce faire, un certain nombre d'activités de recherche seront entreprises notamment :

- Amélioration de la productivité des légumineuses dans les différentes zones agro-écologiques du Cameroun ;
- Development of appropriate control techniques to reduce the impact of cereal production constraints in Cameroon;
- Control of major diseases and pests associated with roots and tuber crops in Cameroon;
- Identification and evaluation of sugarcane ecotypes in Cameroon;
- Contribution à la productivité et à la compétitivité des filières de quelques cultures de rente: Cas du cacaoyer, des caféiers Arabica, Robusta et du colatier ;
- Amélioration de la productivité, de la durabilité et de la compétitivité des cultures fruitières dans les bassins de production ;
- Oil palm breeding for production and availability of improved seeds;
- etc.

Le cadre principal de mise en uvre de cette action sera l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), avec pour responsable le Directeur Général de l'IRAD.

ACTION 2 : Recherche en productions animales et halieutiques

Dans le cadre de la mise en uvre de cette action, il s'agira d'accroître le nombre de paquets technologiques issus des résultats de la recherche utiles à l'amélioration de la compétitivité des filières de productions animales et halieutiques. Pour ce faire, un certain nombre d'activités de recherche seront entreprises notamment :

- Sustainable improvement of large ruminant productivity in Cameroon;
- Improvement of traditional Small Ruminant Production Systems;
- Sustainable control strategies of vector-borne diseases in livestock production systems;
- Intensification de la mariculture au Cameroun ;
- etc.

Le cadre principal de mise en uvre de cette action sera l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), avec pour responsable le Directeur Général de l'IRAD.

ACTION 3 : Recherche pour la conservation et la gestion de la biodiversité

Dans le cadre de la mise en uvre de cette action, il s'agira d'accroître le nombre de résultats de la recherche utiles à la gestion durable des ressources génétiques et de leur environnement. Pour ce faire, un certain nombre d'activités de recherche seront entreprises notamment :

- Production des semences forestières améliorées ;
- Reconstitution des peuplements naturels de bois et de PFNL après exploitation en zones de forêts denses, de savanes humides et sèches du Cameroun ;

- Amélioration des connaissances sur les ressources végétales et la conservation des plantes dans les écosystèmes ;
- Interactions faune-flore-homme dans la réserve du Dja : zoochorie, régénération, domestication et braconnage ;
- Développement des agroforêts dans les paysages agraires
- etc.

Le cadre principal de mise en œuvre de cette action sera l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), avec pour responsable le Directeur Général de l'IRAD.

ACTION 4 : Valorisation et vulgarisation des résultats de la recherche agricole

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, il s'agira d'accroître le nombre de résultats de la recherche agricole valorisés et vulgarisés. A cet effet, les Centres Régionaux de Recherche et de l'Innovation intensifieront les activités de valorisation et de vulgarisation des résultats de la recherche. Ceci consistera pour l'essentiel en la diffusion des paquets technologiques et l'assistance des utilisateurs des résultats de la recherche (GIC, OPA et autres).

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RECHERCHE EN PRODUCTIONS VÉGÉTALES ET SYLVICOLES

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, il s'agira d'accroître le nombre de paquets technologiques issus des résultats de la recherche utiles à l'amélioration de la compétitivité des filières des productions végétales et sylvicoles. Pour ce faire, un certain nombre d'activités de recherche seront entreprises notamment :

- Amélioration de la productivité des légumineuses dans les différentes zones agro-écologiques du Cameroun ;
- Development of appropriate control techniques to reduce the impact of cereal production constraints in Cameroon;
- Control of major diseases and pests associated with roots and tuber crops in Cameroon;
- Identification and evaluation of sugarcane ecotypes in Cameroon;
- Contribution à la productivité et à la compétitivité des filières de quelques cultures de rente: Cas du cacaoyer, des caféiers Arabica, Robusta et du colatier ;
- Amélioration de la productivité, de la durabilité et de la compétitivité des cultures fruitières dans les bassins de production ;
- Oil palm breeding for production and availability of improved seeds;
- etc....

Le cadre principal de mise en œuvre de cette action sera l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), avec pour responsable le Directeur Général de l'IRAD.

OBJECTIF 1. Accroître le nombre de paquets technologiques issus des résultats de la recherche

utiles à l'amélioration de la compétitivité des filières des productions végétales et sylvicoles

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de paquets technologiques innovants produits	nb	2012	10	2016	19

ACTION 02

RECHERCHE EN PRODUCTIONS ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Dans le cadre de la mise en uvre de cette action, il s'agira d'accroître le nombre de paquets technologiques issus des résultats de la recherche utiles à l'amélioration de la compétitivité des filières de productions animales et halieutiques. Pour ce faire, un certain nombre d'activités de recherche seront entreprises notamment :

- Sustainable improvement of large ruminant productivity in Cameroon;
- Improvement of traditional Small Ruminant Production Systems;
- Sustainable control strategies of vector-borne diseases in livestock production systems;
- Intensification de la mariculture au Cameroun ;
- etc....

Le cadre principal de mise en uvre de cette action sera l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), avec pour responsable le Directeur Général de l'IRAD.

OBJECTIF 1. Accroître le nombre de paquets technologiques issus des résultats de la recherche utiles à l'amélioration de la compétitivité des filières de productions animales et halieutiques

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de paquets technologiques innovants produits	nb	2012	20	2016	30

ACTION 03

RECHERCHE POUR LA CONSERVATION ET LA GESTION DE LA BIODIVERSITE

Dans le cadre de la mise en uvre de cette action, il s'agira d'accroître le nombre de résultats de la recherche utiles à la gestion durable des ressources génétiques et de leur environnement. Pour ce faire, un certain nombre d'activités de recherche seront entreprises notamment :

- Production des semences forestières améliorées ;
- Reconstitution des peuplements naturels de bois et de PFNL après exploitation en zones de forêts denses, de savanes humides et sèches du Cameroun ;
- Amélioration des connaissances sur les ressources végétales et la conservation des plantes dans les écosystèmes ;
- Interactions faune-flore-homme dans la réserve du Dja : zoochorie, régénération, domestication et braconnage ;
- Développement des agroforêts dans les paysages agraires

- etc....

Le cadre principal de mise en uvre de cette action sera l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), avec pour responsable le Directeur Général de l'IRAD.

OBJECTIF 1. Accroître le nombre de résultats de la recherche utiles à la gestion durable des ressources génétiques et de leur environnement

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de nouvelles accessions/races introduites dans la banque des gènes	nb	2012	10	2016	16

ACTION 04

VULGARISATION ET VALORISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE AGRICOLE

Dans le cadre de la mise en uvre de cette action, il s'agira d'accroître le nombre de résultats de la recherche agricole valorisés et vulgarisés. A cet effet, les Centres Régionaux de Recherche et de l'Innovation intensifieront les activités de valorisation et de vulgarisation des résultats de la recherche. Ceci consistera pour l'essentiel en la diffusion des paquets technologiques et l'assistance des utilisateurs des résultats de la recherche (GIC, OPA et autres).

OBJECTIF 1. Accroître le nombre de résultats de la recherche agricole valorisés et vulgarisés

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de résultats de la recherche agricole valorisés et vulgarisés	nb	2012	20	2016	30

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 RECHERCHE EN PRODUCTIONS VÉGÉTALES ET SYLVICOLES	1 127 875 000	1 127 875 000	998 300 000	998 300 000	2 126 175 000	2 126 175 000
02 RECHERCHE EN PRODUCTIONS ANIMALES ET HALIEUTIQUES	465 000 000	465 000 000	432 935 000	432 935 000	897 935 000	897 935 000
03 RECHERCHE POUR LA CONSERVATION ET LA GESTION DE LA BIODIVERSITE	350 000 000	350 000 000	1 332 500 000	1 332 500 000	1 682 500 000	1 682 500 000
04 VULGARISATION ET VALORISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE AGRICOLE	802 625 000	802 625 000	537 280 000	437 280 000	1 339 905 000	1 239 905 000
TOTAL	2 745 500 000	2 745 500 000	3 301 015 000	3 201 015 000	6 046 515 000	5 946 515 000

7. PROGRAMME 257

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
TECHNOLOGIQUE, GEOLOGIQUE ET MINIER

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mr MBOTA ELIMBI MARTIN
Directeur Général de l'IRAD

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif d'accroître la production cartographique, l'information géologique et minière, et le développement des technologies, à travers les Actions suivantes :

Action 1 : Recherche dans les domaines de la géologie, des mines, de l'hydrologie et de l'énergie ;

Action 2 : Renforcement de la production cartographique et de l'information géographique ;

Action 3 : Mise en oeuvre de la veille technologique ;

Action 4: Valorisation et vulgarisation des matériaux locaux.

Cadre institutionnel de mise uvre : Institut National de Cartographie (INC) ; Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM) ; Mission de Promotion des Matériaux Locaux (MIPROMALO) ; Comité National de Développement des Technologies (CNDT).

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître la production cartographique, l'information géologique, minière et le développement des technologies.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de coupures de cartes produites et diffusées	nb	2012	23	2016	315
2	Nombre de technologies développées et diffusées;	nb	2012	5	2016	17

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE

ACTION 02: RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE GÉOGRAPHIQUE ET CARTOGRAPHIQUE

ACTION 04: MISE EN ŒUVRE DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE

ACTION 05: VALORISATION ET VULGARISATION DES MATÉRIAUX LOCAUX

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Il s'agira d'une part de l'accroissement de la production cartographique et du renforcement de la recherche dans les domaines de la géologie, des mines, de l'hydrologie et de l'énergie, afin d'améliorer les connaissances sur les ressources minières, hydrologiques et énergétiques, par la mise à disposition des cartes topographiques, géologiques, minières, hydrologiques, hydrogéologiques et des bases de données (géographique, géologique, hydrologique et énergétique), et d'autre part de la mise en oeuvre de la veille technologie, qui consistera en l'identification, le développement, la valorisation et la vulgarisation des technologies avec un accent particulier sur la valorisation et la vulgarisation des matériaux locaux

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, il s'agira d'améliorer les connaissances sur les ressources minières, hydrologiques, énergétiques et contribuer à la gestion des risques naturels. Plus spécifiquement, il sera question de produire des cartes thématiques (hydrologiques, hydrogéologiques, hydrométriques, minières, sismiques, énergétiques, etc.). L'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM) sera le principal cadre institutionnel de mise en œuvre de cette action. Pour le compte de l'année 2015, l'IRGM mènera les activités suivantes :

- Dégazage et sécurisation des lacs à risques ;
- Sismicité et surveillance des sites des grands projets ;
- Reconnaissance géologique et risques naturels sur le tracé de l'autoroute Ydé-DIa ;
- Evaluation des Ressources en Eau du Cameroun.

OBJECTIF 1. Améliorer les connaissances sur les ressources minières, hydrologiques et énergétiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Cartes thématiques (cartes géologiques, cartes minières, cartes hydrologiques, cartes hydrogéologiques, cartes des risques naturels...)	nb	2012	8	2016	16

ACTION 02

RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE GÉOGRAPHIQUE ET CARTOGRAPHIQUE

La mise en œuvre de cette action vise à accroître la production cartographique et de l'information géographique sur les ressources naturelles. Plus spécifiquement, il sera question de produire des cartes topographiques et thématiques (coupures de cartes de base à l'échelle 1/50 000, plans guide des villes, système d'information géographique, dictionnaire des villages, etc.). L'Institut National de Cartographie (INC) sera le principal cadre institutionnel de mise en œuvre de cette action. Pour le compte de l'année 2015, l'INC mènera les activités suivantes :

- Production de la carte topographique de base à 1/50000 ;
- Production de l'information Géographique ;
- Développement durable et préservation de l'environnement.

OBJECTIF 1. Accroître la production cartographique et de l'information géographique sur les ressources naturelles

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de cartes topographiques à l'échelle 1/50 000	nb	2012	15	2016	290

ACTION 04

MISE EN ŒUVRE DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE

Dans le domaine du développement des Technologies, le CNDT veillera sur la production, la collecte, le traitement et la diffusion de l'information sur les technologies et l'appui au développement des technologies dans les secteurs prioritaires que sont notamment l'agriculture, la biodiversité et les énergies renouvelables.

OBJECTIF 1. Accroître le nombre de technologies valorisées et vulgarisées

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de technologies valorisées et vulgarisées	nb	2012	2	2016	10

ACTION 05

VALORISATION ET VULGARISATION DES MATÉRIAUX LOCAUX

Dans le cadre Valorisation et vulgarisation des matériaux locaux, un accent particulier sera mis sur la valorisation, en créant de nouveaux sites pour la fabrication des briques cuites. La MIPROMALO poursuivra des programmes de recherche sur les matériaux locaux (Projet d'élaboration des géopolymères et ciments alternatifs et l'élaboration des matériaux).

OBJECTIF 1. Accroître l'utilisation des matériaux locaux dans la réalisation des infrastructures

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de paquets technologiques produits et diffusés	nb	2012	3	2016	7

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE	485 975 000	485 975 000	976 095 000	931 095 000	1 462 070 000	1 417 070 000
02 RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE GÉOGRAPHIQUE ET CARTOGRAPHIQUE	354 500 000	354 500 000	250 000 000	250 000 000	604 500 000	604 500 000

PROGRAMME 257 - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE, GEOLOGIQUE ET MINIER
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

04	MISE EN ŒUVRE DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE	126 000 000	126 000 000	109 000 000	109 000 000	235 000 000	235 000 000
05	VALORISATION ET VULGARISATION DES MATÉRIAUX LOCAUX	206 000 000	206 000 000	100 000 000	100 000 000	306 000 000	306 000 000
TOTAL		1 172 475 000	1 172 475 000	1 435 095 000	1 390 095 000	2 607 570 000	2 562 570 000

8. PROGRAMME 258

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mr ESSAME OYONO Jean Louis
Directeur de l'IMPM

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de Recherche et développement social repose essentiellement sur trois piliers :

- la recherche en santé humaine,
- le renforcement de la radioprotection de l'homme et de l'environnement
- la recherche en sciences humaines et sociales.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître le nombre de résultats de la recherche utiles à la compréhension et/ou à la réponse aux questions sociales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de résultats de la recherche utiles à la compréhension et/ou à la réponse à une question sociale	nb	2012	42	2016	56

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: RECHERCHE EN SANTÉ HUMAINE

ACTION 02: RENFORCEMENT DE LA RADIO PROTECTION DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT

ACTION 03: RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Sur le plan de la recherche en santé humaine, les activités de recherche seront axées sur l'amélioration de la santé des populations camerounaises, par la quête des connaissances et des nouveaux moyens préventifs, diagnostic et de prise en charge des maladies prioritaires à fort taux de morbidité et de mortalité telles que le VIH/SIDA, le paludisme, et d'autres maladies émergentes et réémergentes. Il s'agit par ailleurs dans ce cadre de renforcer les capacités de la médecine traditionnelle et de promouvoir des technologies pharmaceutiques ainsi que de la meilleure mise en condition de la pharmacopée traditionnelle pour la rendre plus efficace et mieux efficiente.

Les activités liées à la radioprotection auront pour objectif de protéger les personnes, les biens et l'environnement contre les effets nocifs des rayonnements ionisants.

La recherche en sciences humaines et sociales aura pour objectif de mettre à la disposition des décideurs et personnes intéressées, les résultats de la recherche dans ce domaine en vue du développement social. Il sera question essentiellement d'apporter des réponses aux questions sociales.

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RECHERCHE EN SANTÉ HUMAINE

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, il s'agira d'accroître le nombre de résultats de la recherche applicables dans le domaine de la santé. Pour ce faire, un certain nombre d'activités de recherche seront entreprises notamment :

- Production des médicaments traditionnels améliorés antidiabétique-antipaludique ;
- Génération, multiplication et dissémination d'un moustique génétiquement modifié ne pouvant pas transmettre le paludisme ;
- Utilisation des isotopes stables pour évaluer le programme de supplémentation en Vitamine A au Cameroun ;
- Co-infections paludisme -VIH/SIDA : Interactions entre les Antirétroviraux et les Combinaisons Thérapeutiques à base d'Artemisine au Cameroun ;
- Impact de Mycobacterium bovis dans la transmission zoonotique de la tuberculose au Cameroun et sa relation avec le VIH/SIDA ;
- Etudes du diabète de type 2 nutritionnel et des activités antidiabétiques des plantes médicinales ;
- etc....

Le cadre principal de mise en œuvre de cette action sera l'Institut de Recherches Médicales et d'Etudes des Plantes Médicinales (IMPM), avec pour responsable le Directeur de l'IMPM.

OBJECTIF 1. Nombre de résultats de recherche applicables dans le domaine de la santé

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de résultats de recherche applicables dans le domaine de la santé	nb	2012	32	2013	36

ACTION 02

RENFORCEMENT DE LA RADIO PROTECTION DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, il s'agira d'améliorer le seuil de protection des personnes, les biens et l'environnement contre les effets nocifs des rayonnements ionisants. Pour le compte de l'année 2014, l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) mènera les activités suivantes :

- Contrôle qualité des appareils générateurs des rayons X dans les services de radiodiagnostic au Cameroun;
- Suivi dosimétrique des travailleurs sous rayonnements ionisants ;
- Recherche et sécurisation des sources radioactives orphelines ;
- Mise en place d'un système permanent de contrôle des denrées alimentaires importées au Cameroun ;
- Contrôle de la gestion des déchets radioactifs produits au Cameroun.

OBJECTIF 1. Améliorer le seuil de protection des personnes, les biens et l'environnement contre les effets nocifs des rayonnements ionisants

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	TSA1 (Domaine Thématique de Sûreté Radiologique)	nb	2012	1,6	2016	2,5
2	TSA2 (Domaine Thématique de Sûreté Radiologique)	nb	2013	0,6	2016	2,5
3	TSA3 (Domaine Thématique de Sûreté Radiologique)	nb	2013	0,3	2016	2,5
4	TSA4 (Domaine Thématique de Sûreté Radiologique)	nb	2013	0,5	2016	2
5	TSA5 (Domaine Thématique de Sûreté Radiologique)	nb	2013	0,6	2016	2
6	TSA6 (Domaine Thématique de Sûreté Radiologique)	nb	2013	0	2016	2

ACTION 03

RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

L'objectif visé par cette action est d'accroître le nombre de résultats de la recherche en sciences humaines et sociales utiles au développement de l'homme et de la société. Les activités de recherche porteront sur les problèmes de l'heure, à savoir : la décentralisation, la criminalité, l'autonomisation de la femme rurale, l'éducation scolaire et familiale. Le Centre National d'Education (CNE) sera le cadre institutionnel de mise en uvre.

OBJECTIF 1. Accroître le nombre de résultats de la recherche en sciences humaines et sociales utiles au développement de l'homme et de la société

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de résultats de recherche utiles au développement de l'homme et de la société	nb	2012	10	2016	20

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 RECHERCHE EN SANTÉ HUMAINE	490 383 000	490 383 000	179 700 000	179 700 000	670 083 000	670 083 000
02 RENFORCEMENT DE LA RADIO PROTECTION DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT	251 161 000	251 161 000	550 000 000	550 000 000	801 161 000	801 161 000
03 RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES	337 068 000	337 068 000	100 000 000	100 000 000	437 068 000	437 068 000
TOTAL	1 078 612 000	1 078 612 000	829 700 000	829 700 000	1 908 312 000	1 908 312 000

9. PROGRAMME 259

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Mme EBELE ETAME REBECCA MADELEINE
Secrétaire Général

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme «Gouvernance et appui institutionnel au Sous-secteur Recherche et Innovation» comprend les actions suivantes :

- Coordination et suivi des activités des services du MINRESI;
- Etudes stratégiques et planification au MINRESI;
- Gestion financière, budgétaire, matérielle et de ressources humaines au MINRESI;
- Amélioration du cadre et des conditions de travail au MINRESI

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination, le fonctionnement et la performance du sous-secteur Recherche et Innovation.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre du plan d'actions ministériel	%	2014	50	2016	100

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINRESI
- ACTION 02:** ETUDES STRATÉGIQUES ET PLANIFICATION AU MINRESI
- ACTION 04:** GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE
- ACTION 06:** AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU MINRESI

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

L'objectif consiste à renforcer les capacités des administrations, des différentes structures impliquées, des organismes d'appui, des associations et des organisations professionnelles du secteur pour une mise en œuvre harmonieuse de la stratégie. Les actions de ce programme porteront essentiellement sur le renforcement des systèmes d'information, la revue du cadre législatif et réglementaire, le renforcement des organes et mécanismes de coordination, le renforcement des capacités des acteurs et le développement des mécanismes de financement.

9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

Coordination et suivi des activités des services du MINRESI

L'objectif poursuivi à travers cette action est celui d'assurer l'exécution optimale de la Feuille de route du MINRESI. L'atteinte de ce résultat se mesurera à travers l'accroissement du taux de mise en uvre de la Feuille de route ministérielle.

OBJECTIF 1. Assurer l'exécution optimale de la Feuille de route du MINRESI

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau d'exécution de la feuille de route ministérielle	%	2013	75	2015	100

ACTION 02

Etudes stratégiques et planification au MINRESI

Dans le cadre de la mise en uvre de cette action, il s'agira de renforcer le cadre institutionnel du MINRESI. La révision de la stratégie à périmètre ministérielle, l'élaboration du plan directeur de la recherche scientifique au Cameroun, l'élaboration des stratégies de valorisation et de vulgarisation des résultats de recherche, la mise en place d'une banque de données sur les résultats exploitables de la recherche et les innovations technologiques (Phase I : Secteur agropastoral et halieutique), l'élaboration d'un document guide du suivi et évaluation de la mise uvre des conventions de coopération scientifique internationale et intersectorielle et de l'assistance technique, permettront au MINRESI de se doter d'outils d'amélioration du management de la recherche.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la programmation et de la planification des activités de recherche

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de documents de politiques de la recherche élaborés	nb	2013	3	2016	10

ACTION 04

Gestion financière et budgétaire

La mise en uvre de cette action vise à assurer la bonne exécution financière des Programmes du MINRESI.

OBJECTIF 1. Assurer la bonne exécution financière des Programmes du MINRESI

PROGRAMME 259 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	nb	2013	4	2015	4

ACTION 06**Amélioration du cadre et des conditions de travail au MINRESI**

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, il sera question de doter les services du MINRESI en infrastructures et équipements adéquats. Pour ce faire, le MINRESI entend pour le compte de l'année 2015, mener un certain nombre d'activités dont :

- L'équipement des services centraux du MINRESI en matériel informatique, matériel et mobilier de bureau ;
- L'acquisition du matériel roulant.

OBJECTIF 1. Doter les services du MINRESI en infrastructures et équipements adéquats

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de personnels disposant d'un poste de travail équipé	°/	2013	80	2015	100

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Coordination et suivi des activités des services du MINRESI	2 174 913 000	2 174 913 000	230 000 000	230 000 000	2 404 913 000	2 404 913 000
02	Etudes stratégiques et planification au MINRESI	0	0	360 700 000	360 700 000	360 700 000	360 700 000
04	Gestion financière et budgétaire	175 500 000	175 500 000	0	0	175 500 000	175 500 000
06	Amélioration du cadre et des conditions de travail au MINRESI	0	0	488 490 000	488 490 000	488 490 000	488 490 000
TOTAL		2 350 413 000	2 350 413 000	1 079 190 000	1 079 190 000	3 429 603 000	3 429 603 000

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 4	ENSEIGNEMENT, FORMATION ET RECHERCHE	13 992 000	13 847 000
Fonction 47	Recherche et innovation	13 992 000	13 847 000
Programme 256	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLES	6 046 515	5 946 515
Action 01	RECHERCHE EN PRODUCTIONS VÉGÉTALES ET SYLVICOLES	2 126 175	2 126 175
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	1 127 875	1 127 875
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 127 875	1 127 875
Article 73 00 21	Institut de Recherche Agricole de Développement	969 800	969 800
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	500 000	500 000
	2813 Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	469 800	469 800
Article 73 00 24	Centre Africain de Recherche sur Banane Plantain	28 500	28 500
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	28 500	28 500
Action 02	RECHERCHE EN PRODUCTIONS ANIMALES ET HALIEUTIQUES	897 935	897 935
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	465 000	465 000
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	465 000	465 000
Article 73 00 21	Institut de Recherche Agricole de Développement	432 935	432 935
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	432 935	432 935
Action 03	RECHERCHE POUR LA CONSERVATION ET LA GESTION DE LA BIODIVERSITE	1 682 500	1 682 500
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	350 000	350 000
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	350 000	350 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	235 000	235 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	95 000	95 000
	2319 Contreparties en dépenses réelles non réparties	140 000	140 000
Article 73 00 21	Institut de Recherche Agricole de Développement	97 500	97 500
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	97 500	97 500
Article 98 00 00	FINEX	1 000 000	1 000 000
Paragraphe 2042	Etudes forestières	1 000 000	1 000 000
Action 04	VULGARISATION ET VALORISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE AGRICOLE	1 339 905	1 239 905
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	647 625	647 625
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	647 625	647 625
Article 44 10 10	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation de l'Adamaoua	25 500	25 500
Paragraphe 2043	Etudes sur l'élevage et l'halieutique	5 000	5 000
	2079 Autres études sectorielles	5 000	5 000
	6101 Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6102 Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
	6121 Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166 Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
	6171 Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 44 10 10A	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation de l'Adamaoua	5 000	5 000
Paragraphe 2043	Etudes sur l'élevage et l'halieutique	5 000	5 000
Article 44 11 11	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation du Centre	59 200	59 200
Paragraphe 2041	Etudes agricoles	21 000	21 000
2043	Etudes sur l'élevage et l'halieutique	8 000	8 000
2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	4 900	4 900
2261	Achats de mobilier de bureau	4 900	4 900
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 900	4 900
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 44 12 12	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation de l'Est	29 500	29 500
Paragraphe 2043	Etudes sur l'élevage et l'halieutique	14 000	14 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 44 13 13	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation de l'Extrême-Nord	30 470	30 470
Paragraphe 2041	Etudes agricoles	9 980	9 980
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 990	4 990
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 44 14 14	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation du Littoral	44 000	44 000
Paragraphe 2041	Etudes agricoles	15 000	15 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2240	Achat, installation et rénovation des équipements des locaux à usage de bureau	4 500	4 500
2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	4 500	4 500
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 500	4 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 44 15 15	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation du Nord	34 500	34 500
Paragraphe 2041	Etudes agricoles	9 000	9 000
2043	Etudes sur l'élevage et l'halieutique	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 44 16 16	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation du Nord-Ouest	353 500	253 500
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	30 000	30 000
2043	Etudes sur l'élevage et l'halieutique	8 000	8 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	300 000	200 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 44 17 17	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation de l'Ouest	55 500	55 500
Paragraphe 2041	Etudes agricoles	20 000	20 000
2043	Etudes sur l'élevage et l'halieutique	20 000	20 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 44 18 18	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation du Sud	27 500	27 500
Paragraphe 2041	Etudes agricoles	12 000	12 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 44 19 19	Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation du Sud-Ouest	27 610	27 610
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	12 110	12 110
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 257	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE, GEOLOGIQUE ET MINIER	2 607 570	2 562 570
Action 01	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE	1 462 070	1 417 070
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	628 975	628 975
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	183 000	183 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	445 975	445 975
Article 28 00 03	Cellule d'Intervention d'Urgence Catastrophes (Zones à risque, Lac Monoun, Lac Nyos, Mont Cameroun et Autres)	40 000	40 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	20 000	20 000
Article 73 00 54	Institut de Recherche Géologique et Minière	293 095	248 095
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	293 095	248 095
Article 98 00 00	FINEX	500 000	500 000
Paragraphe 2044	Etudes géologiques	500 000	500 000
Action 02	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE GÉOGRAPHIQUE ET CARTOGRAPHIQUE	604 500	604 500
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	354 500	354 500
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	354 500	354 500
Article 73 00 51	Institut National de la Cartographie	250 000	250 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	250 000	250 000
Action 04	MISE EN ŒUVRE DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE	235 000	235 000
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	126 000	126 000
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	126 000	126 000
Article 79 00 22	Centre National de Développement Technologique	59 000	59 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	59 000	59 000
Article 79 00 24	IPSCI	30 000	30 000
Paragraphe 2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	20 000	20 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	10 000	10 000
Article 79 00 25	ACADEMIE DES SCIENCES	20 000	20 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	10 000	10 000
2261	Achats de mobilier de bureau	10 000	10 000
Action 05	VALORISATION ET VULGARISATION DES MATÉRIAUX LOCAUX	306 000	306 000
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	206 000	206 000
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	206 000	206 000
Article 73 00 50	Mission de Promotion des Matériaux Locaux	100 000	100 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	100 000	100 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 258	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL	1 908 312	1 908 312
Action 01	RECHERCHE EN SANTÉ HUMAINE	670 083	670 083
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	490 383	490 383
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	490 383	490 383
Article 73 00 53	Institut de Recherche Médicale et des Plantes Médecinales	141 700	141 700
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	141 700	141 700
Article 79 00 21	Centre de Production des Tests de Dépistage du SIDA (CANDIAGNOSTIC)	38 000	38 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	38 000	38 000
Action 02	RENFORCEMENT DE LA RADIO PROTECTION DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT	801 161	801 161
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	251 161	251 161
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	251 161	251 161
Article 73 00 309	AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION	550 000	550 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	550 000	550 000
Action 03	RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES	437 068	437 068
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	337 068	337 068
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	337 068	337 068
Article 73 00 23	Centre National de l'Education	100 000	100 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	100 000	100 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 259	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	3 429 603	3 429 603
Action 01	Coordination et suivi des activités des services du MINRESI	2 404 913	2 404 913
Article 22 00 03	comité d'Ethique	18 000	18 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	12 000	12 000
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	978 413	978 413
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	35 000	35 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	807 413	807 413
6261	Heures supplémentaires	10 000	10 000
6262	Gratifications	16 000	16 000
Article 23 00 10	Inspection Générale	32 000	32 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 24 00 11	Conseiller Technique N° 1	9 500	9 500
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	1 500	1 500
Article 24 00 12	Conseiller Technique N° 2	9 500	9 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	1 500	1 500
Article 28 00 02	Cellule de lutte contre la corruption	20 000	20 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 28 00 04	Comité d'organisation de la rentrée scientifique	17 000	17 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	339 000	339 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	22 000	22 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000	14 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	9 000	9 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000	25 000
6174	Frais de réception	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	16 000	16 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
2079	Autres études sectorielles	230 000	230 000
Article 32 00 11	Cellule de la Communication	12 000	12 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
Article 32 00 12	comité sectoriel chargé de l'assainissement du fichier solde	22 000	22 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	14 000	14 000
Article 33 00 01	Division des Politiques Scientifiques et Planification (DPSP)	35 000	35 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 33 00 02	Division de la Promotion et de l'Appui à l'Innovation (DPAI)	35 000	35 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 33 00 03	Division de la Valorisation et de la Vulgarisation des Résultats de la Recherche (DVVRR)	35 000	35 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 33 00 04	Division de la Coopération Scientifique et Technique (DCST)	35 000	35 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 34 00 11	Cellule de Gestion du Projet SIGIPES	13 000	13 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	8 000	8 000
Article 35 00 05	Commission Nationale d'Evaluation des Chercheurs	27 000	27 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 35 00 10	Secrétariat Permanent du Conseil de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et Technique	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 35 00 30	Conseil National de l'Enseignement, de la Recherche Scientifique et Innovation	25 000	25 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 35 00 40	Comité de suivi de la mise en œuvre du Programme National de la bonne Gouvernance	17 000	17 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	7 000	7 000
Article	36 00 10	Coordination Nationale de la Coopération Technique avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique	31 000	31 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article	39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Centrale	688 500	688 500
Paragraphe	6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	10 000	10 000
	6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	10 000	10 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	35 000	35 000
	6133	Frais de relève	15 000	15 000
	6141	Abonnements et consommations d'eau	98 000	98 000
	6142	Abonnements et consommations d'électricité	118 000	118 000
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	18 000	18 000
	6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	10 000	10 000
	6169	Sécurité et incendie	25 000	25 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	25 000	25 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	20 000	20 000
	6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	89 000	89 000
	6182	Sites web, abonnements et consommations internet	22 500	22 500
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	133 000	133 000
	6263	Indemnités spécifiques	35 000	35 000
	6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	5 000	5 000
Action	02	Etudes stratégiques et planification au MINRESI	360 700	360 700
Article	32 00 10	Secrétariat Général	45 000	45 000
Paragraphe	2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	45 000	45 000
Article	33 00 01	Division des Politiques Scientifiques et Planification (DPSP)	123 700	123 700
Paragraphe	2023	Conception de documents tels que des manuels de procédures	70 000	70 000
	2027	Enquêtes statistiques	53 700	53 700
Article	33 00 02	Division de la Promotion et de l'Appui à l'Innovation (DPAI)	80 000	80 000
Paragraphe	2020	Etude d'organisation	40 000	40 000
	2029	Etudes Générales	40 000	40 000
Article	33 00 03	Division de la Valorisation et de la Vulgarisation des Résultats de la Recherche (DVVRR)	92 000	92 000
Paragraphe	2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	40 000	40 000
	2025	Evaluations de projets	30 000	30 000
	2029	Etudes Générales	22 000	22 000
Article	33 00 04	Division de la Coopération Scientifique et Technique (DCST)	20 000	20 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	20 000	20 000
Action 04	Gestion financière et budgétaire	175 500	175 500
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	87 000	87 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6174	Frais de réception	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 34 00 12	Cellule d'Elaboration et de Suivi de l'Exécution du Budget	29 500	29 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	16 000	16 000
Article 35 00 60	Commission des marchés	33 000	33 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6269	Primes spécifiques	28 000	28 000
Article 35 00 70	Comité PPBS	26 000	26 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	19 000	19 000
Action 06	Amélioration du cadre et des conditions de travail au MINRESI	488 490	488 490
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	488 490	488 490
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	15 000	15 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	45 000	45 000
2238	Rénovation, gros entretien d'immeubles résidentiels ou de rapport	45 000	45 000
2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	11 500	11 500
2260	Achats de matériels de bureau	40 000	40 000
2261	Achats de mobilier de bureau	40 000	40 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	55 000	55 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	4 990	4 990
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	172 000	172 000
2282	Achats de véhicules routiers de transport en commun (autocars, autobus, minicars)	60 000	60 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
	TOTAL GENERAL DU CHAPITRE	13 992 000	13 847 000